



ON ENTRE DANS LE DUR!

La gravité affichée par les pouvoirs publics depuis la nomination du gouvernement sur la situation des finances publiques préparait les esprits à des mesures de redressement plutôt sévères. Nous y sommes, désormais, avec la présentation simultanée la semaine dernière du Projet de loi de finances (PLF) et du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Avec ces deux textes, on entre dans le dur !

Bien que le document de présentation du PLF s'en défende, il s'agit bien de soumettre l'économie française à une nouvelle cure d'austérité. L'effort budgétaire est conséquent, composé selon le gouvernement de 40 milliards d'euros d'économies sur la dépense publique et de 20 milliards d'euros de hausses d'impôts. Si certaines mesures semblent pertinentes, comme une surtaxe d'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises et une contribution exceptionnelle sur les particuliers les plus aisés, leur impact restera limité compte tenu des seuils proposés, mais aussi des stratégies, d'évitement et d'optimisation fiscale, qui seront suivies.

Il faut également saluer le coup d'arrêt qui est enfin porté aux allègements de cotisations patronales, dont le montant est en pleine dérive depuis des années, à près de 80 milliards d'euros d'exonérations.

En revanche, toujours rien sur les impôts sur le patrimoine des plus aisés ou sur une taxation des revenus financiers, ou sur les niches fiscales les plus importantes comme le Crédit impôt recherche (CIR), dont Sanofi par exemple a largement bénéficié, avant de projeter aujourd'hui de vendre la

production notamment du Doliprane à un fonds d'investissement américain !

La hausse annoncée de la taxe sur l'électricité, en revanche, va toucher l'ensemble des ménages, tout comme le report de la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet va peser sur le pouvoir d'achat des retraités. Cette mesure est inscrite dans le PLFSS, un projet qui demande toujours plus d'efforts aux assurés sociaux, avec également la hausse du ticket modérateur (le reste à charge de l'assuré),

qui passe de 30 à 40 %, supportée par les complémentaires santé ou les assurés eux-mêmes quand ils n'en disposent pas.

Le volet dépenses est marqué par le retour des réductions d'effectifs

dans la fonction publique : plus de 2 200 postes supprimés, dont une grande partie à l'Éducation nationale. Aucune réponse n'est apportée sur les rémunérations des agents, qui vont subir une année blanche en 2024.

Nous allons aussi entrer dans le dur de la négociation sur l'assurance chômage et l'emploi des seniors. La lettre d'orientation nous a été adressée la semaine dernière par la ministre du Travail. Elle est conforme à ce qui nous avait été annoncé. Les deux négociations vont s'engager rapidement.

Emploi, chômage, services publics, salaires, mais aussi retraites : FO est dans l'action pour faire avancer ses revendications. La facture du « quoi qu'il en coûte » n'est pas la facture des travailleurs.

C'est tout le sens du meeting que nous organisons à la Maison de la Mutualité à Paris le 26 octobre, première étape de notre campagne de mobilisation !

FO est dans l'action pour faire avancer ses revendications

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr